

FONDATION NAPOLEON

**7 rue Geoffroy Saint Hilaire
75005 PARIS**

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2016

SOUMIS A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 20 JUIN 2017

SOMMAIRE

- BILAN ACTIF

- BILAN PASSIF

- COMPTE DE RESULTAT

- ANNEXE

FONDATION NAPOLEON

BILAN ACTIF		
	AU 31.12.2016	AU 31.12.2015
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 335 715,60	5 335 715,60
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>5 335 715,60</i>	<i>5 335 715,60</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 920 876,28	7 938 380,28
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>8 690 088,93</i>	<i>8 602 129,00</i>
<i>Amortissements</i>	<i>-769 212,65</i>	<i>-663 748,72</i>
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00
ACTIF IMMOBILISE	<u>13 256 591,88</u>	<u>13 274 095,88</u>
STOCKS	0,00	0,00
CREANCE D'EXPLOITATION	7 791,10	2 481,10
<i>Autres créances</i>	<i>7 791,10</i>	<i>2 481,10</i>
CREANCES DIVERSES	28 636,09	27 744,75
<i>Créances diverses</i>	<i>28 636,09</i>	<i>27 744,75</i>
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 713 568,05	5 738 495,23
<i>Autres titres</i>	<i>5 839 213,88</i>	<i>6 064 859,51</i>
<i>Provision pour dépréciation</i>	<i>-125 645,83</i>	<i>-326 364,28</i>
DISPONIBILITES	176 514,58	561 738,74
COMPTES DE REGULARISATION	3 887,32	0,31
ACTIF CIRCULANT	<u>5 930 397,14</u>	<u>6 330 460,13</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>19 186 989,02</u>	<u>19 604 556,01</u>

FONDATION NAPOLEON

DETAIL BILAN ACTIF

Numéro de compte		AU 31.12.2016	AU 31.12.2015
208 000	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 335 715,60	5 335 715,60
	<i>DROIT SUR REVENU LEG F.F</i>	<i>5 335 715,60</i>	<i>5 335 715,60</i>
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 690 088,93	8 602 129,00
<i>218 110</i>	<i>AGENCEMENTS DIVERS</i>	<i>61 652,33</i>	<i>56 975,93</i>
<i>218 300</i>	<i>MATERIEL DE BUREAU</i>	<i>45 485,90</i>	<i>45 485,90</i>
<i>218 302</i>	<i>INFORMATIQUE NOUVEAU SIEGE</i>	<i>85 339,56</i>	<i>79 127,76</i>
<i>218 310</i>	<i>LOGICIELS</i>	<i>235 289,47</i>	<i>161 813,47</i>
<i>218 400</i>	<i>MOBILIER</i>	<i>117 586,03</i>	<i>117 586,03</i>
<i>218 420</i>	<i>NAPOLEONICA LA REVUE</i>	<i>58 005,60</i>	<i>58 005,60</i>
<i>218 600</i>	<i>OBJETS D'ART LIVRES MOBILIER</i>	<i>4 602 422,14</i>	<i>4 601 972,14</i>
<i>218 610</i>	<i>BIBLIOTHEQUE LIVRES F.N</i>	<i>329 220,01</i>	<i>326 074,28</i>
<i>218 620</i>	<i>OBJETS D'ART F.N</i>	<i>3 155 087,89</i>	<i>3 155 087,89</i>
	AMORTISSEMENTS IMMO.CORPORELLES	-769 212,65	-663 748,72
<i>281 820</i>	<i>AMORT. AGENCEMENTS DIVERS</i>	<i>-34 981,17</i>	<i>-26 110,26</i>
<i>281 830</i>	<i>AMORT. MATERIEL DE BUREAU</i>	<i>-120 349,69</i>	<i>-116 881,69</i>
<i>281 831</i>	<i>AMORT. LOGICIELS</i>	<i>-235 289,47</i>	<i>-161 813,47</i>
<i>281 840</i>	<i>AMORT. MOBILIER</i>	<i>-50 648,18</i>	<i>-39 022,41</i>
<i>281 861</i>	<i>AMORT. BIBLIOTHEQUE LIVRES</i>	<i>-269 938,54</i>	<i>-261 915,29</i>
<i>281 862</i>	<i>AMORT. NAPOLEONICA LA REVUE</i>	<i>-58 005,60</i>	<i>-58 005,60</i>
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00
<i>275 100</i>	<i>DEPOT GARANTIE HAUSSMANN</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>274 300</i>	<i>PRÊT GARRIGOUX</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	ACTIF IMMOBILISE	13 256 591,88	13 274 095,88
<i>370 000</i>	<i>STOCKS LIVRES</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	CREANCES D'EXPLOITATION	7 791,10	2 481,10
<i>421 000</i>	<i>REMUNERATIONS DUES</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>421 010</i>	<i>AVANCES SUR SALAIRES</i>	<i>5 000,00</i>	<i>0,00</i>
<i>437 100</i>	<i>TICKETS RESTAURANT</i>	<i>2 791,10</i>	<i>2 481,10</i>
<i>437 101</i>	<i>MUTUELLE GFM</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	CREANCES DIVERSES	28 636,09	27 744,75
<i>401 001</i>	<i>FOURNISSEURS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>467 000</i>	<i>DEBITEURS DIVERS</i>	<i>8 000,00</i>	<i>9 306,34</i>
<i>468 700</i>	<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>0,00</i>	<i>752,75</i>
<i>475 000</i>	<i>COMPTE D'ATTENTE</i>	<i>20 636,09</i>	<i>17 685,66</i>

FONDATION NAPOLEON

DETAIL BILAN ACTIF

Numéro de compte		AU 31.12.2016	AU 31.12.2015
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	<u>5 713 568,05</u>	<u>5 738 495,23</u>
	ACTIONS	5 689 404,42	5 814 883,94
503 000	ACTIONS	5 689 404,42	5 814 883,94
	FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	149 809,46	249 975,57
508 000	FCP	149 809,46	249 975,57
	SICAV	0,00	0,00
508 100	SICAV	0,00	0,00
	PROVISIONS	-125 645,83	-326 364,28
590 000	PROVISION POUR DEPRECIATION DE V.M.P.	-125 645,83	-326 364,28
	DISPONIBILITES	176 514,58	561 738,74
512 211	SG NW2	124 982,32	386 544,95
512 215	SG AMADEIS		
512 216	SG AMADEIS 2	2 147,95	1 556,15
512 270	SOCIETE GENERALE	47 581,26	171 084,08
512 290	SG SAINTE HELENE	424,81	406,81
512 300	ST HELENE COMPTE LIVRET	54,89	54,49
518 700	INTERETS A RECEVOIR	0,00	0,00
531 000	CAISSE	1 172,89	1 941,80
531 010	CAISSE BIBLIOTHEQUE	150,46	150,46
	COMPTES DE REGULARISATION	3 887,32	0,31
486 000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 887,32	0,31
	ACTIF CIRCULANT	5 930 397,14	6 330 460,13
	TOTAL DE L'ACTIF	19 186 989,02	19 604 556,01

FONDATION NAPOLEON

BILAN PASSIF

	AU 31.12.2016	AU 31.12.2015
FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS PROPRES	14 022 447,53	14 022 447,53
RESERVES	8 100 433,44	8 100 433,44
<i>Réserves statutaires</i>	<i>1 352 420,51</i>	<i>1 352 420,51</i>
<i>Autres réserves</i>	<i>6 748 012,93</i>	<i>6 748 012,93</i>
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-3 167 469,58	-3 299 875,65
RESULTAT DE L'EXERCICE	-110 105,14	132 352,58
FONDS PROPRES	18 845 306,25	18 955 357,90
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	16 223,69	0,00
FONDS DEDIES	88 931,57	196 833,21
DETTES AUPRES ETS DE CREDIT	0,00	0,00
DETTES D'EXPLOITATION	156 673,16	194 536,52
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	<i>156 673,16</i>	<i>194 536,52</i>
DETTES DIVERSES	79 854,35	257 828,38
DETTES	236 527,51	452 364,90
TOTAL DU PASSIF	19 186 989,02	19 604 556,01

FONDATION NAPOLEON

DETAIL BILAN PASSIF

Numéro de compte		AU 31.12.2016	AU 31.12.2015
	FONDS PROPRES	14 022 447,53	14 022 447,53
102 100	VALEUR DU PATRIMOINE	14 022 447,53	14 022 447,53
	RESERVES STATUTAIRES	1 352 420,51	1 352 420,51
106 300	RESERVES STATUTAIRES	1 352 420,51	1 352 420,51
	AUTRES RESERVES	6 748 012,93	6 748 012,93
106 830	RESERVES DE TRESORERIE	6 748 012,93	6 748 012,93
	REPORT A NOUVEAU	-3 167 469,58	-3 299 875,65
	RESULTAT DE L'EXERCICE	-110 105,14	132 352,58
	FONDS PROPRES	18 845 306,25	18 955 357,90
	PROVISIONS	0,00	0,00
151 000	PROVISIONS POUR RISQUES	0,00	0,00
	PROVISIONS	0,00	0,00
	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	16 223,69	0,00
194 510	DFONDS DEDIES SENS	17 689,22	0,00
195 000	FONDS DEDIES SAINTE-HELENE	71 242,35	196 833,21
	FONDS DEDIES	88 931,57	196 833,21
	DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	0,00	0,00
518 600	INTERETS COURUS A PAYER	0,00	0,00
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	156 673,16	194 536,52
421 000	REMUNERATIONS DUES	0,00	96,28
428 200	DETTES PROVISIONNEES CONGES	48 708,35	50 307,43
431 100	URSSAF	36 866,00	72 387,00
437 300	CRI PREVOYANCE	1 668,00	1 472,00
437 320	MUTUELLE GFM	105,37	105,37
437 310	MORNAY CADRES ET NON CADRES	25 440,00	26 196,00
438 610	FORMATION PROFESSIONNELLE	6 265,03	8 834,03
438 200	CHARGES SOCIALES SUR CONGES	19 544,80	21 844,63
448 200	CHARGES FISCALES SUR CONGES	4 122,61	4241,78
448 600	TAXE SALAIRE A PAYER	13 953,00	9 052,00

comptes au 31/12/2016

	AUTRES DETTES DIVERSES	79 854,35	257 828,38
401-408000	FOURNISSEURS FNP	72 388,98	240 575,98
468 622	MECENATS 2014	0,00	500,00
467 500	CREDITEURS DIVERS	7 000,00	7 500,00
475 001	DOMAINE SAINT HELENE	220,37	220,37
475 002	AVANCE FRAIS DU PRESIDENT	0,00	0,00
475 012	Compte dédié Gloire et cendre	150,00	150,00
475 021	VENTE OBJETS	0,00	4 161,26
475 030	REVUE RSN SOLDE	0,00	4 625,77
475 044	CHAIRE NAPOLEON	95,00	95,00
	DETTES	236 527,51	452 364,90
	TOTAL DU PASSIF	19 170 765,33	19 604 556,01

FONDATION NAPOLEON

COMPTE DE RESULTAT

	AU 31/12/2016	AU 31/12/2015
<i>Ventes</i>	4 311,55	1 159,25
<i>Autres produits</i>	60 024,89	72 896,34
<i>Transfert de charges</i>	0,00	35 058,24
I-PRODUITS D'EXPLOITATION	64 336,44	109 113,83
<i>Autres achats et charges externes</i>	538 154,22	612 843,96
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	46 108,17	43 940,62
<i>Salaires et traitements</i>	514 627,76	514 162,74
<i>Charges sociales</i>	263 558,58	250 917,16
<i>Dotations aux amortissements d'immobilisations</i>	105 463,93	135 620,49
<i>Dotations aux provisions</i>	0,00	0,00
<i>Autres charges</i>	490 010,28	591 891,78
II-CHARGES D'EXPLOITATION	1 957 922,94	2 149 376,75
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	<u>-1 893 586,50</u>	<u>-2 040 262,92</u>
<i>Prod. Financ. Autres intérêts</i>	1 328 208,38	1 330 508,12
<i>Prod. Financ. reprises s/provisions</i>	218 928,40	501 253,48
<i>Prod. Financ. Nets/cessions val.mob. de placement</i>	1 083 119,94	1 103 811,41
V-PRODUITS FINANCIERS	2 630 256,72	2 935 573,01
<i>Ch. Financ. dotation aux amort. et provisions</i>	0,00	0,00
<i>Ch. Financ. nettes/cessions VMP</i>	934 960,96	650 134,92
<i>Dotations provisions VMP</i>	18 209,95	326 364,28
<i>Autres charges financières</i>	183,99	0,00
IV-CHARGES FINANCIERES	953 354,90	976 499,20
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	1 676 901,82	1 959 073,81
RESULTAT COURANT	<u>-216 684,68</u>	<u>-81 189,11</u>

FONDATION NAPOLEON

COMPTE DE RESULTAT

	AU 31/12/2016	AU 31/12/2015
<i>Produits exceptionnels s/ opérations en capital</i>	0,00	0,00
<i>Produits exceptionnels s/ opérations de gestion</i>	0,00	0,00
<i>Produits sur exercices antérieurs</i>	0,00	720,00
VI-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	720,00
<i>Charges exceptionnelles s/opérations en capital</i>	1 322,10	0,00
<i>Charges exceptionnelles s/opérations de gestion</i>	0,00	0,00
VII-CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 322,10	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-1 322,10	720,00
<i>Engagements à réaliser sur ressources affectées</i>	26 838,00	0,00
<i>Engagements réalisés sur ressources affectées</i>	134 739,64	212 821,69
TOTAL DES PRODUITS	2 829 332,80	3 258 228,53
TOTAL DES CHARGES	2 939 437,94	3 125 875,95
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>-110 105,14</u>	<u>132 352,58</u>

Les contributions volontaires sont valorisées à (selon la méthode décrite en annexe)	45 840,00	43 680,00
---	-----------	-----------

FONDATION NAPOLEON

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

Numéro de compte		AU 31.12.2016	AU 31.12.2015
	I-PRODUITS D'EXPLOITATION	64 336,44	109 113,83
	VENTES EDITIONS ET EXPOSITIONS	4 311,55	1 159,25
706 010	Ventes livres	44,50	20,00
706 010	Correspondance	947,05	1 139,25
706 011	COLLOQUE	2 320,00	-
707 300	VENTES LIVRES FN - NOUVEAU MONDE	1 000,00	-
	AUTRES PRODUITS	60 024,89	72 896,34
742 000	SUBVENTION A.N. CORRESPONDANCE	10 000,00	10 000,00
751 010	REDEVANCES DIVERSES	55,89	86,59
751 012	REDEVANCE PHOTOS	814,00	1 566,25
751 200	DROITS D'EXPOSITION	0,00	34 534,50
754 500	DONS RECUS	23 945,00	21 709,00
758 200	DONS DOMAINE SAINTE-HELENE	0,00	0,00
758 400	DONS SENS	26 838,00	0,00
758 310	DONS PROJET GLOIRE ET CENDRE	0,00	5 000,00
	REPRISE ET TRANSFERT DE CHARGES	-	35 058,24
781 500	REPRISE SUR PROVISION CHARGES A PAYER	-	0,00
791 000	TRANSFERT DE CHARGES	-	35 058,24
	II-CHARGES D'EXPLOITATION	1 957 922,94	2 149 376,75
	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	538 154,22	612 843,96
	ACHATS	42 305,23	37 621,45
606 100	EDF	3 865,44	4 010,45
606 400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	28 712,37	24 679,23
606 800	FOURNITURES DIVERSES SIEGE	9 727,42	8 931,77

FONDATION NAPOLEON

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

Numéro de compte		AU 31.12.2016	AU 31.12.2015
	SERVICES EXTERIEURS	342 287,27	389 617,95
602 010	PROJET COLLECTION	1 850,00	5 232,24
602 013	COLLOQUE	9 203,37	0,00
602 015	PROJET CORRESPONDANCE	9 623,80	17 563,63
612 201	LOCATION MATERIELS	10 660,00	10 324,44
613 200	LOYER SIEGE	142 000,00	142 000,00
613 500	LOCATION MOBILIER	-	656,98
614 000	CHARGES LOCATIVES	33 719,72	32 332,45
614 100	GARDE MEUBLE CHENUE	28 418,74	28 593,29
615 211	ENTRETIEN DIVERS	5 147,04	7 092,22
615 510	ENTRETIEN MATERIEL	947,77	549,90
615 550	ENTRETIEN OBJET COLLECTION	565,00	11 857,00
615 551	ENTRETIEN LIVRES BIBLIOTHEQUE	1 099,10	0,00
615 600	MAINTENANCE INFORMATIQUE	18 762,33	19 841,38
615 603	MAINTENANCE MUNSET COLLECTION	4 860,00	720,00
615 614	MAINTENANCE ANNUELLE NAPOLEON.ORG	42 314,68	33 639,60
615 617	MAINTENANCE COVEO	-	800,00
616 110	ASSURANCE PARDEE	1 169,47	1 168,47
616 120	ASSURANCE MANDATAIRES SOCIAUX	1 480,00	740,00
616 125	MULTIRISQUES BUREAUX	3 930,37	3 569,59
616 150	GANCEDE LIMITED COLLECTION	14 897,06	18 334,03
616 155	TELESURVEILLANCE	1 574,88	3 583,83
617 000	SITES INTERNET	6 609,99	42 604,80
618 100	ABONNEMENT JOURNAUX	1 690,59	1 097,53
618 110	ABONNEMENT REVUES	1 040,40	1 440,92
618 150	DOCUMENTATION GENERALE	722,96	2 525,65
618 200	DOCUMENTATION INTERNET	-	2 000,00
618 400	COTISATION CFF	-	1 350,00

FONDATION NAPOLEON

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

Numéro de compte		AU 31.12.2016	AU 31.12.2015
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	153 561,72	185 604,56
621 500	FRAIS DE COURSIER	644,66	897,56
622 600	HONORAIRES DIVERS	165,00	390,80
622 609	HONORAIRES AVOCATS	-	0,00
622 610	CAIRN	3 125,76	1 334,40
622 613	HONORAIRES TRADUCTEURS	-	1 150,00
622 620	HONORAIRES COMMIS AUX CPTEs	16 800,00	16 800,00
622 640	NUMERISATION AZENTYS	-	6 335,36
623 109	RELATIONS PUBLIQUES	7 306,74	3 101,10
623 810	DONS ET POURBOIRES	2 280,00	1 180,00
625 100	REMBT DEPLACEMENT ADMINISTRATION	17 708,60	16 386,76
625 101	COLLOQUE CRE	3 370,05	5 601,74
625 120	DEPLACEMENT PETER HICKS	1 097,85	680,80
625 125	REMBOURSEMENT FRAIS THIERRY LENTZ	4 920,32	5 819,07
625 126	REMBOURSEMENT FRAIS PIERRE BRANDA	3 179,57	2 235,62
625 130	DEPLACEMENTS IRENE DELAGE	-	0,00
625 131	REMBOURSEMENTS COLLECTION	1 041,16	976,10
625 175	DEPLACEMENT EVENEMENT WATERLOO	-	6 867,01
625 700	RECEPTIONS	3 313,16	6 162,55
625 702	RECEPTION LH DIRECTEUR	0,00	5 821,19
625 708	FRAIS CHAIRE NAPOLEON	903,20	1 553,80
626 100	AFFRANCHISSEMENTS	17 847,98	12 338,88
626 230	ORANGE	2 234,02	1 165,36
626 234	BOUYGUES TELEPHONE PORTABLE	889,09	1 458,71
626 300	COMPLETEL	9 373,85	9 384,11
627 000	SERVICES BANCAIRES	3 706,19	2 375,59
627 100	FRAIS SUR TITRES	1 044,85	2 115,20
627 101	FRAIS FINANCIERS	52 609,67	73 472,85
627 102	SOGENACTIF	-	0,00
	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	46 108,17	43 940,62
631 100	TAXES SUR SALAIRES	36 403,17	34 228,62
632 000	CHARGES FISCALES SUR CONGES		
633 300	FORMATION PROFESIONNELLE	9 705,00	9 712,00
635 800	REDEVANCE AUDIO VISUELLE		

FONDATION NAPOLEON

DETAIL
COMPTE DE RESULTAT

Numéro de compte		AU 31.12.2016	AU 31.12.2015
	SALAIRES ET TRAITEMENTS	514 627,76	514 162,74
641 100	SALAIRES	516 226,84	509 463,34
641 200	CONGES PAYES	-	4 699,40
643 850	INDEMNITE DE TRANSPORT	1 599,08	
	CHARGES SOCIALES	263 558,58	250 917,16
641 105	INDEMNITES DE DEPART	-	0,00
645 100	U.R.S.S.A.F. - G.A.R.P.	154 902,40	151 991,75
645 200	MUTUELLE GFM	15 383,06	17 762,73
645 300	MORNAY ET CRPI PREVOYANCE	53 886,93	51 924,09
645 500	CHARGES SOCIALES SUR CONGES		
647 100	TICKET RESTAURANT	-	996,48
647 500	MEDECINE DU TRAVAIL	1 267,43	1 416,49
648 000	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	38 118,76	26 825,62
	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	105 463,93	135 620,49
681 120	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	105 463,93	135 620,49
681 500	DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES		
	AUTRES CHARGES	490 010,28	591 891,78
657 100	SUBVENTIONS MECENAT	29 974,23	33 000,00
657 101	SUBVENTION FONCTION SN	120 000,00	120 000,00
657 102	SUBVENTION REVUE S.N.	140 000,00	140 000,00
657 110	GRAND PRIX	15 000,00	15 000,00
657 114	DOMAINE SAINTE HELENE	125 590,86	212 821,69
657 115	FRAIS S/ GRAND PRIX	6 726,41	13 570,09
657 120	BOURSES D'ETUDES	41 250,00	52 500,00
657 130	AIDE PUBLICATIONS	2 320,00	
657 400	MECENAT SENS	9 148,78	0,00
657 300	MECENAT GLOIRE ET CENDRE	-	5 000,00
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 1 893 586,50	- 2 040 262,92

FONDATION NAPOLEON

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont le total est de 19 186 989.02 euros, et au compte de résultat dégageant un résultat déficitaire de 110 105.14 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2016.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique de l'exercice n'est à signaler

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation applique les règles et les méthodes comptables spécifiques au secteur associatif. Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

La Fondation a arrêté ses comptes conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables et de ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques et des valeurs actuelles.

Rappelons, comme les années précédentes, que le loyer du nouveau siège a été porté en charges pour un montant de 142 000 euros. Symétriquement, le produit qui lui est rattaché (150 000 euros) est constaté globalement avec les autres revenus de la Fondation de France.

Modalités pratiques de première application des nouvelles règles comptables :

Lors de la première application, en 2005, des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation, et à l'évaluation des actifs (CRC, règlement 04-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

L'entité ne dépassant pas, à la clôture, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L.123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux petites et moyennes entités, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

III - FONDS PROPRES

Les fonds propres, lors de la constitution de la Fondation, sont constitués du legs de Martial LAPEYRE qui se décompose comme suit :

	EUROS
Usufruit du portefeuille de valeurs mobilières	3 249 094 €
Usufruit du patrimoine foncier	2 086 667 €
Collection M. LAPEYRE	6 512 249 €
Portefeuille et Trésorerie	2 174 437 €
TOTAL	14 022 447 €

IV - FONDS DEDIES

a) Projet de rénovation des Domaines français de Sainte-Hélène

A la demande du Ministère des affaires étrangères et européennes, la Fondation Napoléon a accepté d'être partenaire dans l'appel au mécénat pour le projet de rénovation des Domaines français de Sainte-Hélène et gestionnaire des contributions privées étant précisé que l'Etat, en sa qualité de propriétaire, financera une part significative de cet investissement estimé à environ 1 ME, et au moins 50 % du total.

C'est ainsi que le 3 novembre 2010, la Fondation Napoléon a lancé avec l'Association Le Souvenir Napoléonien une souscription visant à susciter la générosité du public pour réunir la somme manquante afin de sauver la Maison de Napoléon à Sainte-Hélène.

A ce titre le montant des fonds dédiés au 31 décembre 2016 s'élève à 71 242 €.

Sauver la Maison de Napoléon à Sainte-Hélène	Fonds à engager en début d'exercice	Dons reçus	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restant à engager en fin d'exercice
2010		84 927 €	14 429 €	70 198 €
2011	70 198 €	874 589 €	48 663 €	896 124 €
2012	896 124 €	326 846 €	800 386 €	422 584 €
2013	422 584 €	63 782 €	125 941 €	360 425 €
2014	360 425 €	146 772 €	97 543 €	409 654 €
2015	409 654 €	0 €	212 821 €	196 833 €
2016	196 833 €	0 €	125 591 €	71 242 €

Les dons reçus et les frais engagés au 31/12/2016 sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les engagements à réaliser sur les ressources affectées sont désormais présentés sous le résultat exceptionnel dans les comptes annuels de la Fondation au titre de 2016.

Concernant cette opération, les frais engagés au cours de l'exercice 2016 sont les suivants :

Dépenses par postes	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Subvention MAE					700 000		
Frais travaux intérieur Longwood & meubles	24 468	92 239	74 412	61056	64 100	20 000	
Frais consultant					20 332		
Transport meubles				42925			
Achat tapisserie intérieur Longwood		8 100				7 714	
Supports (plaquettes, diplômes, médailles)		653	985	663	8 660	4 956	13 859
Frais de mission et réception (avec restaurateur)	3 425	39 313	4 337	12390	138	4 268	534
Charges salariales		5106	5 106	5106	4 642	7 822	
Frais administratifs (logiciel, papeterie, etc.)		3456	5 543	3456	2 145	3 576	
Divers	13 725	19 717					
Signalétique Longwood			5 707				
Honoraires	7 920	3600	1228		121	117	
Frais bancaires	36	636	225	343	248	210	36
Exposition St Hélène	40 000	40 000					
St Hélène - antenna	36 020						
Total	125 591	212821	97 543	125939	800 386	48 663	14 429

b) Restauration des œuvres (habit et chapeau de Napoléon) appartenant aux collections des Musées de Sens.

En date du 21 mars 2016, la Fondation Napoléon a lancé une souscription avec la ville de Sens s'engageant à apporter les financements nécessaires à la restauration des œuvres (habit et chapeau de Napoléon) appartenant aux collections des Musées de Sens. La souscription de Sens a permis de récolter 26 838 euros de dons. Sur l'exercice 2016, il a été dépensé 9 148,78 euros pour la restauration et les frais inhérents à cette campagne de souscription. Il reste 17 689 euros à engager pour l'année suivante.

V - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La Fondation Napoléon est usufruitière d'un patrimoine légué par son fondateur Monsieur Martial LAPEYRE, dont la Fondation de France est nu propriétaire, se décomposant au 31/12/2016 comme suit :

	Estimation au 31/12/2016	Produits dégagés pour la Fondation Napoléon en 2016
- Valeurs mobilières de placement (Fondation de France nu propriétaire 100% Fondation Napoléon usufruitière à 100%)	32.0 M€	650 K€
- Actifs immobiliers (Fondation de France usufruitière à 20% Fondation Napoléon usufruitière à 80%) Comprenant les 150 K€ reçus au titre d'une subvention des loyers, compensés par une dépense presque équivalente (142 K€)	26.0 M€	600 K€

Lors du legs, la valeur de cet usufruit, qui figure à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles, avait été estimée et déclarée à 35 000 000 FF (5 335 716 €). Ce montant se décompose en usufruit de portefeuille de valeurs mobilières et en usufruit de patrimoine foncier comme indiqué au paragraphe précédent « III - Fonds Propres »

Tableau des mouvements des immobilisations

	DEBUT exercice	Acquisitions	Diminutions	FIN exercice
IMMOBILISATION INCORP.	5 335 716 €	0 €	0 €	5 335 716 €
AUTRES IMMOBILISATION CORP.	8 602 129 €	87 960 €	0 €	8 690 089 €
TOTAL GENERAL	13 937 845 €	87 960 €	0 €	14 025 805 €

Acquisitions de l'exercice :

- Acquisition de livres	3 146 €
- Matériel informatique	6 212 €
- Informatique (logiciel napoleon.org)	73 476 €
- Agencement bibliothèque	4 676 €
- Collection	450 €
Total	87 960 €

Sorties de l'exercice

Néant

Total €

VI - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sans objet.

VII - AMORTISSEMENTS

La dotation aux amortissements s'élève pour cet exercice à 105 463,93 € :

- calculée au taux de 12,5 % linéaire pour les agencements du siège social
- calculée au taux de 20 % linéaire pour le matériel de bureau, et de 41.66 % ou 50 % en dégressif pour le matériel informatique, sauf acquisitions 2005 qui sont amorties linéairement au taux de 33.33 %.
- calculée au taux de 100 % linéaire pour les logiciels.
- calculée au taux de 5 % linéaire pour les livres de la bibliothèque.
- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour le mobilier de bureau.
- le site NAPOLEON.Org a été amorti en totalité sur l'exercice 2016.

Tableau des mouvements des amortissements

	DEBUT Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	FIN Exercice
IMMOBILISATION INCORP.	0 €	0 €	0 €	0 €
AUTRES IMMO. CORP.	663 748 €	105 464 €	0 €	769 212 €
TOTAL GENERAL	663 748 €	105 464 €	0 €	769 212 €

VIII - PROVISIONS

Tableau des provisions

	DEBUT Exercice	Dotations	Reprises	FIN Exercice
PROVISION POUR RISQUES	0 €	0 €	0 €	0 €
PROVISION DEPRECIATION TITRES	326 363 €	18 210 €	218 928 €	125 645 €
TOTAL GENERAL	326 363 €	18 210 €	218 928 €	125 645 €

IX - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Ces créances et dettes sont à échéance de moins d'un an.

CREANCES et DETTES	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION A RECEVOIR	28 636 €
CREANCES FISCALES ET SOCIALES A RECEVOIR	7 791 €
Total Produits à recevoir	36 427 €
CHARGES CONSTATEES D AVANCE (exploitation)	3 887 €
Total charges constatées d'avance	3 887 €
CHARGES FINANCIERES A PAYER	0 €
FOURNISSEURS	72 389 €
DETTE FISCALES ET SOCIALES A PAYER	156 673 €
CHARGES D'EXPLOITATION A PAYER	7 000 €
DIVERS	466 €
Total Dettes à payer	236 528 €
PRODUITS CONSTATES D AVANCE (exploitation)	0 €
Total Produits constatés d'avance	0 €

X - DIFFERENCE D'EVALUATION SUR TITRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode F.I.F.O.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours connu au dernier jour de l'exercice.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement a été comptabilisée en charge de l'exercice pour un montant de 18 210 €, ainsi qu'une reprise de provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement pour un montant de 218 928 €.

Evaluation au bilan Prix du marché

ACTIONS FRANCAISES	2 271 574	2 487 424 €
ACTIONS ETRANGERES	3 417 831	3 773 389 €
FCP AMADEIS	149 809	264 435 €
	-----	-----
	5 839 214	6 525 248 €

XI - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Personnel Salarié

Cadres	4
Employés	8

Total	12
Inscrits 31/12/16	12

XII - REGIME FISCAL

La Fondation Napoléon, étant reconnue d'utilité publique, est considérée comme une personne morale permettant de réaliser une œuvre d'intérêt général non lucrative.

A ce titre, elle bénéficie du régime fiscal applicable à l'ensemble des organismes à but non lucratif, c'est-à-dire l'exonération totale des impôts commerciaux : impôts sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA.

Depuis les exercices clos à compter du 31 décembre 2004, les fondations reconnues d'utilité publique sont totalement exonérées d'impôt sur les sociétés sur leurs revenus patrimoniaux.

XIII - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements hors bilan d'indemnités de départ à la retraite de la Fondation Napoléon vis-à-vis de ses salariés sont évalués à 309 531 € au 31 décembre 2016. Cette évaluation actuarielle est fonction de la probabilité de départ à la retraite à 65 ans, de l'âge du personnel, des probabilités de mortalité, des estimations d'évolution de salaires et d'un taux d'actualisation financière.

XIV - LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur une base de 3 056 heures en 2016, soit l'équivalent de deux personnes employées à temps plein.

Cette estimation, valorisée au taux horaire de 10 €, chargé à 50% fait ressortir une valorisation hors bilan des contributions volontaires des bénévoles à 45 840 € en 2016, contre 43 680 € en 2015.

XV - PROJET ASSOCIATIF

La Fondation Napoléon a pour objet de faire connaître l'histoire des deux Empires et de contribuer à la mise en valeur du patrimoine napoléonien.

Ses moyens d'action sont notamment les suivants : bulletins, publications, mémoires, conférences et cours, prix et récompenses, voyages d'études, subventions et aides financières aux associations ou organismes poursuivant un but analogue au sien et notamment l'association du Souvenir Napoléonien, etc.

Frédéric BEAUJARD

*EXPERT COMPTABLE DIPLOME DE L'ETAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS*

11-13, avenue de Friedland
75008 PARIS

TELEPHONE 01 53 83 90 00
TELECOPIE 01 42 89 22 27

FONDATION NAPOLEON

7, rue Geoffroy Saint-Hilaire

75005 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

F

Frédéric BEAUJARD

*EXPERT COMPTABLE DIPLOME DE L'ETAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS*

11-13, avenue de Friedland
75008 PARIS

TELEPHONE 01 53 83 90 00
TELECOPIE 01 42 89 22 27

FONDATION NAPOLEON

7, rue Geoffroy Saint-Hilaire

75005 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **FONDATION NAPOLEON**, Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 12 novembre 1987, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

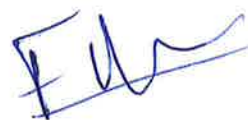
3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 30 mai 2016

Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Beaujard', is written over a horizontal line.

Frédéric BEAUJARD

FONDATION NAPOLEON

**7 rue Geoffroy Saint Hilaire
75005 PARIS**

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2016

SOUMIS A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 20 JUIN 2017

F

SOMMAIRE

- BILAN ACTIF

- BILAN PASSIF

- COMPTE DE RESULTAT

- ANNEXE

FONDATION NAPOLEON

BILAN ACTIF		
	AU 31.12.2016	AU 31.12.2015
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 335 715,60	5 335 715,60
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<i>5 335 715,60</i>	<i>5 335 715,60</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 920 876,28	7 938 380,28
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>8 690 088,93</i>	<i>8 602 129,00</i>
<i>Amortissements</i>	<i>-769 212,65</i>	<i>-663 748,72</i>
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00
ACTIF IMMOBILISE	<u>13 256 591,88</u>	<u>13 274 095,88</u>
STOCKS	0,00	0,00
CREANCE D'EXPLOITATION	7 791,10	2 481,10
<i>Autres créances</i>	<i>7 791,10</i>	<i>2 481,10</i>
CREANCES DIVERSES	28 636,09	27 744,75
<i>Créances diverses</i>	<i>28 636,09</i>	<i>27 744,75</i>
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 713 568,05	5 738 495,23
<i>Autres titres</i>	<i>5 839 213,88</i>	<i>6 064 859,51</i>
<i>Provision pour dépréciation</i>	<i>-125 645,83</i>	<i>-326 364,28</i>
DISPONIBILITES	176 514,58	561 738,74
COMPTES DE REGULARISATION	3 887,32	0,31
ACTIF CIRCULANT	<u>5 930 397,14</u>	<u>6 330 460,13</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>19 186 989,02</u>	<u>19 604 556,01</u>

FONDATION NAPOLEON

BILAN PASSIF

	AU 31.12.2016	AU 31.12.2015
FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS PROPRES	14 022 447,53	14 022 447,53
RESERVES	8 100 433,44	8 100 433,44
<i>Réserves statutaires</i>	<i>1 352 420,51</i>	<i>1 352 420,51</i>
<i>Autres réserves</i>	<i>6 748 012,93</i>	<i>6 748 012,93</i>
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-3 167 469,58	-3 299 875,65
RESULTAT DE L'EXERCICE	-110 105,14	132 352,58
FONDS PROPRES	18 845 306,25	18 955 357,90
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	16 223,69	0,00
FONDS DEDIES	88 931,57	196 833,21
DETTES AUPRES ETS DE CREDIT	0,00	0,00
DETTES D'EXPLOITATION	156 673,16	194 536,52
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	<i>156 673,16</i>	<i>194 536,52</i>
DETTES DIVERSES	79 854,35	257 828,38
DETTES	236 527,51	452 364,90
TOTAL DU PASSIF	19 186 989,02	19 604 556,01

FONDATION NAPOLEON

COMPTE DE RESULTAT

	AU 31/12/2016	AU 31/12/2015
<i>Ventes</i>	4 311,55	1 159,25
<i>Autres produits</i>	60 024,89	72 896,34
<i>Transfert de charges</i>	0,00	35 058,24
I-PRODUITS D'EXPLOITATION	64 336,44	109 113,83
<i>Autres achats et charges externes</i>	538 154,22	612 843,96
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	46 108,17	43 940,62
<i>Salaires et traitements</i>	514 627,76	514 162,74
<i>Charges sociales</i>	263 558,58	250 917,16
<i>Dotations aux amortissements d'immobilisations</i>	105 463,93	135 620,49
<i>Dotations aux provisions</i>	0,00	0,00
<i>Autres charges</i>	490 010,28	591 891,78
II-CHARGES D'EXPLOITATION	1 957 922,94	2 149 376,75
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 893 586,50	-2 040 262,92
<i>Prod. Financ. Autres intérêts</i>	1 328 208,38	1 330 508,12
<i>Prod. Financ. reprises s/provisions</i>	218 928,40	501 253,48
<i>Prod. Financ. Nets/cessions val.mob. de placement</i>	1 083 119,94	1 103 811,41
V-PRODUITS FINANCIERS	2 630 256,72	2 935 573,01
<i>Ch. Financ. dotation aux amort. et provisions</i>	0,00	0,00
<i>Ch. Financ. nettes/cessions VMP</i>	934 960,96	650 134,92
<i>Dotations provisions VMP</i>	18 209,95	326 364,28
<i>Autres charges financières</i>	183,99	0,00
IV-CHARGES FINANCIERES	953 354,90	976 499,20
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	1 676 901,82	1 959 073,81
RESULTAT COURANT	-216 684,68	-81 189,11

FONDATION NAPOLEON

COMPTE DE RESULTAT

	AU 31/12/2016	AU 31/12/2015
<i>Produits exceptionnels s/ opérations en capital</i>	0,00	0,00
<i>Produits exceptionnels s/ opérations de gestion</i>	0,00	0,00
<i>Produits sur exercices antérieurs</i>	0,00	720,00
VI-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	720,00
<i>Charges exceptionnelles s/opérations en capital</i>	1 322,10	0,00
<i>Charges exceptionnelles s/opérations de gestion</i>	0,00	0,00
VII-CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 322,10	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-1 322,10	720,00
<i>Engagements à réaliser sur ressources affectées</i>	26 838,00	0,00
<i>Engagements réalisés sur ressources affectées</i>	134 739,64	212 821,69
TOTAL DES PRODUITS	2 829 332,80	3 258 228,53
TOTAL DES CHARGES	2 939 437,94	3 125 875,95
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>-110 105,14</u>	<u>132 352,58</u>

Les contributions volontaires sont valorisées à (selon la méthode décrite en annexe)	45 840,00	43 680,00
---	-----------	-----------

FONDATION NAPOLEON

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont le total est de 19 186 989.02 euros, et au compte de résultat dégageant un résultat déficitaire de 110 105.14 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2016.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique de l'exercice n'est à signaler

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation applique les règles et les méthodes comptables spécifiques au secteur associatif. Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

La Fondation a arrêté ses comptes conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables et de ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et indépendance des exercices

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques et des valeurs actuelles.

Rappelons, comme les années précédentes, que le loyer du nouveau siège a été porté en charges pour un montant de 142 000 euros. Symétriquement, le produit qui lui est rattaché (150 000 euros) est constaté globalement avec les autres revenus de la Fondation de France.

Modalités pratiques de première application des nouvelles règles comptables :

Lors de la première application, en 2005, des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation, et à l'évaluation des actifs (CRC, règlement 04-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

L'entité ne dépassant pas, à la clôture, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L.123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux petites et moyennes entités, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.



III - FONDS PROPRES

Les fonds propres, lors de la constitution de la Fondation, sont constitués du legs de Martial LAPEYRE qui se décompose comme suit :

	EUROS
Usufruit du portefeuille de valeurs mobilières	3 249 094 €
Usufruit du patrimoine foncier	2 086 667 €
Collection M. LAPEYRE	6 512 249 €
Portefeuille et Trésorerie	2 174 437 €
TOTAL	14 022 447 €

IV - FONDS DEDIES

a) Projet de rénovation des Domaines français de Sainte-Hélène

A la demande du Ministère des affaires étrangères et européennes, la Fondation Napoléon a accepté d'être partenaire dans l'appel au mécénat pour le projet de rénovation des Domaines français de Sainte-Hélène et gestionnaire des contributions privées étant précisé que l'Etat, en sa qualité de propriétaire, financera une part significative de cet investissement estimé à environ 1 ME, et au moins 50 % du total.

C'est ainsi que le 3 novembre 2010, la Fondation Napoléon a lancé avec l'Association Le Souvenir Napoléonien une souscription visant à susciter la générosité du public pour réunir la somme manquante afin de sauver la Maison de Napoléon à Sainte-Hélène.

A ce titre le montant des fonds dédiés au 31 décembre 2016 s'élève à 71 242 €.

Sauver la Maison de Napoléon à Sainte-Hélène	Fonds à engager en début d'exercice	Dons reçus	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restant à engager en fin d'exercice
2010		84 927 €	14 429 €	70 198 €
2011	70 198 €	874 589 €	48 663 €	896 124 €
2012	896 124 €	326 846 €	800 386 €	422 584 €
2013	422 584 €	63 782 €	125 941 €	360 425 €
2014	360 425 €	146 772 €	97 543 €	409 654 €
2015	409 654 €	0 €	212 821 €	196 833 €
2016	196 833 €	0 €	125 591 €	71 242 €

Les dons reçus et les frais engagés au 31/12/2016 sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les engagements à réaliser sur les ressources affectées sont désormais présentés sous le résultat exceptionnel dans les comptes annuels de la Fondation au titre de 2016.

Concernant cette opération, les frais engagés au cours de l'exercice 2016 sont les suivants :

Dépenses par postes	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Subvention MAE					700 000		
Frais travaux intérieur Longwood & meubles	24 468	92 239	74 412	61056	64 100	20 000	
Frais consultant					20 332		
Transport meubles				42925			
Achat tapisserie intérieur Longwood		8 100				7 714	
Supports (plaquettes, diplômes, médailles)		653	985	663	8 660	4 956	13 859
Frais de mission et réception (avec restaurateur)	3 425	39 313	4 337	12390	138	4 268	534
Charges salariales		5106	5 106	5106	4 642	7 822	
Frais administratifs (logiciel, papeterie, etc.)		3456	5 543	3456	2 145	3 576	
Divers	13 725	19 717					
Signalétique Longwood			5 707				
Honoraires	7 920	3600	1228		121	117	
Frais bancaires	36	636	225	343	248	210	36
Exposition St Hélène	40 000	40 000					
St Hélène - antenna	36 020						
Total	125 591	212821	97 543	125939	800 386	48 663	14 429

b) Restauration des œuvres (habit et chapeau de Napoléon) appartenant aux collections des Musées de Sens.

En date du 21 mars 2016, la Fondation Napoléon a lancé une souscription avec la ville de Sens s'engageant à apporter les financements nécessaires à la restauration des œuvres (habit et chapeau de Napoléon) appartenant aux collections des Musées de Sens. La souscription de Sens a permis de récolter 26 838 euros de dons. Sur l'exercice 2016, il a été dépensé 9 148,78 euros pour la restauration et les frais inhérents à cette campagne de souscription. Il reste 17 689 euros à engager pour l'année suivante.

F

V - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La Fondation Napoléon est usufruitière d'un patrimoine légué par son fondateur Monsieur Martial LAPEYRE, dont la Fondation de France est nu propriétaire, se décomposant au 31/12/2016 comme suit :

	Estimation au 31/12/2016	Produits dégagés pour la Fondation Napoléon en 2016
- Valeurs mobilières de placement (Fondation de France nu propriétaire 100% Fondation Napoléon usufruitière à 100%)	32.0 M€	650 K€
- Actifs immobiliers (Fondation de France usufruitière à 20% Fondation Napoléon usufruitière à 80%) Comprenant les 150 K€ reçus au titre d'une subvention des loyers, compensés par une dépense presque équivalente (142 K€)	26.0 M€	600 K€

Lors du legs, la valeur de cet usufruit, qui figure à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles, avait été estimée et déclarée à 35 000 000 FF (5 335 716 €). Ce montant se décompose en usufruit de portefeuille de valeurs mobilières et en usufruit de patrimoine foncier comme indiqué au paragraphe précédent « III - Fonds Propres »

Tableau des mouvements des immobilisations

	DEBUT exercice	Acquisitions	Diminutions	FIN exercice
IMMOBILISATION INCORP.	5 335 716 €	0 €	0 €	5 335 716 €
AUTRES IMMOBILISATION CORP.	8 602 129 €	87 960 €	0 €	8 690 089 €
TOTAL GENERAL	13 937 845 €	87 960 €	0 €	14 025 805 €

Acquisitions de l'exercice :

- Acquisition de livres	3 146 €
- Matériel informatique	6 212 €
- Informatique (logiciel napoleon.org)	73 476 €
- Agencement bibliothèque	4 676 €
- Collection	450 €
Total	87 960 €

Sorties de l'exercice

Néant

Total €

F

VI - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sans objet.

VII - AMORTISSEMENTS

La dotation aux amortissements s'élève pour cet exercice à 105 463,93 € :

- calculée au taux de 12,5 % linéaire pour les agencements du siège social
- calculée au taux de 20 % linéaire pour le matériel de bureau, et de 41.66 % ou 50 % en dégressif pour le matériel informatique, sauf acquisitions 2005 qui sont amorties linéairement au taux de 33.33 %.
- calculée au taux de 100 % linéaire pour les logiciels.
- calculée au taux de 5 % linéaire pour les livres de la bibliothèque.
- calculée au taux de 10 % et 20 % linéaire pour le mobilier de bureau.
- le site NAPOLEON.Org a été amorti en totalité sur l'exercice 2016.

Tableau des mouvements des amortissements

	DEBUT Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	FIN Exercice
IMMOBILISATION INCORP.	0 €	0 €	0 €	0 €
AUTRES IMMO. CORP.	663 748 €	105 464 €	0 €	769 212 €
TOTAL GENERAL	663 748 €	105 464 €	0 €	769 212 €

VIII - PROVISIONS

Tableau des provisions

	DEBUT Exercice	Dotations	Reprises	FIN Exercice
PROVISION POUR RISQUES	0 €	0 €	0 €	0 €
PROVISION DEPRECIATION TITRES	326 363 €	18 210 €	218 928 €	125 645 €
TOTAL GENERAL	326 363 €	18 210 €	218 928 €	125 645 €

F

IX - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Ces créances et dettes sont à échéance de moins d'un an.

CREANCES et DETTES	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION A RECEVOIR	28 636 €
CREANCES FISCALES ET SOCIALES A RECEVOIR	7 791 €
Total Produits à recevoir	36 427 €
CHARGES CONSTATEES D AVANCE (exploitation)	3 887 €
Total charges constatées d'avance	3 887 €
CHARGES FINANCIERES A PAYER	0 €
FOURNISSEURS	72 389 €
DETTE FISCALE ET SOCIALE A PAYER	156 673 €
CHARGES D'EXPLOITATION A PAYER	7 000 €
DIVERS	466 €
Total Dettes à payer	236 528 €
PRODUITS CONSTATES D AVANCE (exploitation)	0 €
Total Produits constatés d'avance	0 €

X - DIFFERENCE D'EVALUATION SUR TITRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode F.I.F.O.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours connu au dernier jour de l'exercice.

Une dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement a été comptabilisée en charge de l'exercice pour un montant de 18 210 €, ainsi qu'une reprise de provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement pour un montant de 218 928 €.

Evaluation au bilan Prix du marché

ACTIONS FRANCAISES	2 271 574	2 487 424 €
ACTIONS ETRANGERES	3 417 831	3 773 389 €
FCP AMADEIS	149 809	264 435 €
	5 839 214	6 525 248 €

XI - VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Personnel Salarié

Cadres	4
Employés	8

Total	12
Inscrits 31/12/16	12

XII - REGIME FISCAL

La Fondation Napoléon, étant reconnue d'utilité publique, est considérée comme une personne morale permettant de réaliser une œuvre d'intérêt général non lucrative.

A ce titre, elle bénéficie du régime fiscal applicable à l'ensemble des organismes à but non lucratif, c'est-à-dire l'exonération totale des impôts commerciaux : impôts sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA.

Depuis les exercices clos à compter du 31 décembre 2004, les fondations reconnues d'utilité publique sont totalement exonérées d'impôt sur les sociétés sur leurs revenus patrimoniaux.

XIII - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements hors bilan d'indemnités de départ à la retraite de la Fondation Napoléon vis-à-vis de ses salariés sont évalués à 309 531 € au 31 décembre 2016. Cette évaluation actuarielle est fonction de la probabilité de départ à la retraite à 65 ans, de l'âge du personnel, des probabilités de mortalité, des estimations d'évolution de salaires et d'un taux d'actualisation financière.

XIV - LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur une base de 3 056 heures en 2016, soit l'équivalent de deux personnes employées à temps plein.

Cette estimation, valorisée au taux horaire de 10 €, chargé à 50% fait ressortir une valorisation hors bilan des contributions volontaires des bénévoles à 45 840 € en 2016, contre 43 680 € en 2015.

XV - PROJET ASSOCIATIF

La Fondation Napoléon a pour objet de faire connaître l'histoire des deux Empires et de contribuer à la mise en valeur du patrimoine napoléonien.

Ses moyens d'action sont notamment les suivants : bulletins, publications, mémoires, conférences et cours, prix et récompenses, voyages d'études, subventions et aides financières aux associations ou organismes poursuivant un but analogue au sien et notamment l'association du Souvenir Napoléonien, etc.

F

Frédéric BEAUJARD

EXPERT COMPTABLE DIPLOME DE L'ETAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

11-13, avenue de Friedland
75008 PARIS

TELEPHONE 01 53 83 90 00
TELECOPIE 01 42 89 22 27

FONDATION NAPOLEON

7, rue Geoffroy Saint-Hilaire

75005 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

F

Frédéric BEAUJARD

EXPERT COMPTABLE DIPLOME DE L'ETAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

11-13, avenue de Friedland
75008 PARIS

TELEPHONE 01 53 83 90 00
TELECOPIE 01 42 89 22 27

FONDATION NAPOLEON

7, rue Geoffroy Saint-Hilaire

75005 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



- 2 -

1. Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, j'ai été avisé des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Subventions accordées à l'Association du SOUVENIR NAPOLEONIEN

Personnes intéressées :

- Monsieur Alain Pigeard, Secrétaire de votre fondation, et Président du Souvenir Napoléonien ;
 - Le docteur Jacques Palombo, administrateur de votre fondation en tant que représentant du Souvenir Napoléonien, et membre du Comité Directeur de l'association du Souvenir Napoléonien ;
 - Monsieur Gérard Moyaux, administrateur de votre fondation en tant que représentant du Souvenir Napoléonien, et Vice Président de l'association du Souvenir Napoléonien ;
 - Monsieur Guy Carrieu, administrateur de votre fondation en tant que représentant du Souvenir Napoléonien, et Vice Président chargé des Délégations de l'association du Souvenir Napoléonien ;
 - Monsieur Jacques Macé, Trésorier adjoint de votre fondation en tant que représentant du Souvenir Napoléonien, et Membre du Comité Directeur de l'association du Souvenir Napoléonien.
-
- Au titre de la subvention de fonctionnement de l'Association, un mécénat sera alloué par la Fondation pour un montant total de 120 000 € au titre de l'exercice 2017.
 - Au titre de la subvention de la Revue du Souvenir Napoléonien, un mécénat sera alloué par la Fondation pour un montant total de 140 000 € au titre de l'exercice 2017.

Ces conventions sont sans effet sur l'exercice 2016.

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 6 décembre 2016.

2. Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre Fondation, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercice antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.



Subventions accordées à l'Association du SOUVENIR NAPOLEONIEN

Personnes intéressées :

- Monsieur Alain Pigeard, Secrétaire de votre fondation, et Président du Souvenir Napoléonien ;
 - Le docteur Jacques Palombo, administrateur de votre fondation en tant que représentant du Souvenir Napoléonien, et Trésorier de l'association du Souvenir Napoléonien jusqu'en juillet 2016 ;
 - Monsieur Gérard Moyaux, administrateur de votre fondation en tant que représentant du Souvenir Napoléonien, et Vice Président de l'association du Souvenir Napoléonien ;
 - Monsieur Guy Carrieu, administrateur de votre fondation en tant que représentant du Souvenir Napoléonien, et Vice Président chargé des Délégations de l'association du Souvenir Napoléonien ;
 - Monsieur Jacques Macé, Trésorier adjoint de votre fondation en tant que représentant du Souvenir Napoléonien, et Membre du Comité Directeur de l'association du Souvenir Napoléonien.
-
- Au titre de la subvention de fonctionnement de l'Association, un mécénat a été alloué par la Fondation pour un montant de 110 000€ au titre de l'exercice 2016. Aucune subvention n'a été versée au titre de subvention colloque, organisé en 2016 par la Fondation Napoléon.
 - Au titre de la subvention de la Revue du Souvenir Napoléonien, un mécénat a été comptabilisé par la Fondation pour un montant total de 140 000 € au titre de l'exercice 2016.

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 8 novembre 2015, dont le compte-rendu a été approuvé par le Conseil d'Administration du 28 juin 2016.

Fait à Paris, le 30 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes



Frédéric BEAUJARD